Fascicule nº 2 Les indicateurs de développement durable 29 octobre 2001

Cadre conceptuel du projet des indicateurs



Le choix d'un cadre conceptuel doit être réfléchi puisqu'il façonne la représentation de la réalité couverte. Ce choix est influencé par le type de public cible de même que par les objectifs poursuivis.

Un cadre doit structurer l'information et permettre une couverture efficace de tout le champ que couvre le développement durable, tout en évitant le plus possible le risque de la compartimentation. Pour le grand public, ce cadre a intérêt à être simple et attrayant. Pour les planificateurs, il doit aussi expliciter les liens qui relient les indicateurs aux politiques et faciliter les exercices de planification. De plus, ils doit permettre d'évaluer les progrès et les reculs, souvent en lien avec des cibles.

Dans ce projet, un cadre hybride, regroupant les éléments d'un cadre axé sur les domaines et ceux d'un cadre axé sur les buts de la durabilité, a été choisi afin de constituer un système intégré qui répond aux besoins des différents usagers.

Un cadre axé sur les domaines

Le cadre axé sur les domaines est très efficace pour un examen des dimensions clés de la durabilité. Les trois sphères – social, économie et environnement –, élaborées par les chercheurs canadiens Jacobs et Sadler (1990) sont la représentation plus répandue la sur développement durable et peut-être celle qui a le plus contribué à faire connaître et faire comprendre le développement durable. d'autres chercheurs comme Ignacy Sachs, que l'on considère comme le père du développement durable, en ont élaboré d'autres qui méritent que I'on s'y attarde.

Un cadre axé sur les buts de la durabilité

L'équipe de la RLDD a aussi choisi de structurer son cadre sur les buts de la durabilité. En effet, une des faiblesse des cadres axés sur les domaines est qu'ils ne rendent pas compte des liens existants entre eux (AQTR, 1999). Or, les observations les plus riches d'information sont moins celles qui décrivent des objets ou des phénomènes que celles qui décrivent leurs interactions et le lien avec une finalité.

En somme, la finalité du développement durable, c'est l'être humain. L'être humain que l'on définit comme étant autant individuel que social et dont la satisfaction des besoins se déploie

autour de trois axes : l'autonomie, la coopération sociale et la participation publique.

Cette finalité de la personne humaine se décline en deux autres finalités qui caractérisent le développement durable :

- 1. Équité inter-générationnelle
- 2. Équité intra-générationnelle (sociale et géographique)

Chacun des indicateurs sera donc associé à un but. Ils composeront le tableau de bord de l'état de la région et permettront d'évaluer nos progrès et nos reculs au regard du développement durable.

Le cadre hybride choisi

Les cadres hybrides comportent des attributs propres à plusieurs types de cadre. Le cadre hybride adopté est axé sur les domaines (dimensions) inspirés d'Ignacy Sachs et des travaux de l'OCDE. Il fait aussi appel à un cadre causal en séparant l'État de la situation de l'Activité de la société

L'État de la situation, d'une part fait référence au Développement humain car il est la finalité du développement, d'autre part à l'Environnement qui est la condition du développement. Quant aux activités humaines, elles sont comprises à l'intérieur des cinq dimensions de la durabilité proposées par Ignacy Sachs (1997): Social, Économie, Territoire, Gestion des ressources et Culture. Le cadre conceptuel est illustré à la figure suivante.

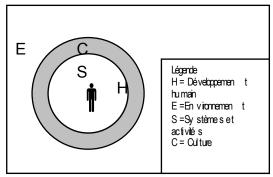


Figure 1 : Illustration du cadre conceptuel

Liens avec les autres cadres

Il existe d'autres types de cadre ; les cadres sectoriels sont bien adaptés aux élaborateurs de politiques et aux gestionnaires. Par exemple, au niveau municipal ils facilitent la mise en place de plans d'action et leur évaluation au niveau de chaque service municipal. À l'intérieur de ces cadres, le nombre et la nature des thèmes ou des secteurs peuvent varier, car ce sont les gestionnaires qui les déterminent selon leur secteur de responsabilité professionnelle ou politique.

Grâce aux cadres axés sur les domaines et les buts, le cadre hybride choisi présente l'avantage de pouvoir se conjuguer aisément avec les autres types de cadres comme les cadres axés sur des thèmes ou des secteurs. Le cadre hybrique apparaît tout indiqué pour l'élaboration d'un système intégrateur.

Références

- Association québécoise du transport et des routes (1995)
 Rapport d'étape du Groupe de travail de l'AQTR sur les indicateurs environnementaux liés aux transports. AQTR, Montréal, 16 pages.
- Sadler, B. et Jacobs, P. (1990) Définir les rapports entre l'évaluation environnementale et le développement durable : la clé de l'avenir. In Développement durable et évaluation environnementale : perspectives de planification d'un avenir commun. Gouvernement du Canada, Ottawa, p.38-69.
- Maclaren, V.(1996) Les indicateurs de durabilité urbaine: gros plan sur l'expérience canadienne. Presses du CIRUR, Toronto, 177 pages.
- Risse, N. et Waaub, J.P. (1999) Étude de faisabilité sur l'établissement d'indicateurs de développement durable pour le Québec. Document non édité, préparé pour la Direction de l'éducation et de la promotion du développement durable, 71 pages.
- Sachs, I. (1997) L'écodéveloppement. Stratégies pour le XXIe siècle. Éditions La Découverte et Syros, Paris, 122 pages.